Compte-rendu de la réunion de la délégation à l'Outre-mer du mardi mardi 22 octobre 2013



TRAVAUX PUBLIÉE LE 22/10/2013

Saisine liée : LE DÉFI DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET SOCIALE DES JEUNES ULTRAMARINS

Table ronde de representants de la vie universitaire

Audition, sous forme de table ronde, de messieurs Antoine DELCROIX, vice-président du Conseil des études et de la vie universitaire (CEVU) de l'université des Antilles et de la Guyane (UAG), Laurent CHASSOT, directeur du centre universitaire de Mayotte et Gaël LAGADEC, président de l'université de la Nouvelle-Calédonie (UNC)

Au cours de son audition, M. Antoine DELCROIX a d'abord rappelé que l'université des Antilles-Guyane (UAG) était la seule université française implantée dans trois régions. Ces régions présentent des évolutions démographiques différentes, un marché de l'emploi marqué par le chômage et un tissu de micro-entreprises. L'UAG accueille des étudiants souvent en difficulté à la fois du point de vue scolaire et social. Elle doit répondre à trois enjeux-clés : trouver l'équilibre entre l'accès à la formation et la soutenabilité de l'offre de formation ; constituer une offre de formation répondant aux besoins de l'économie locale et des sociétés de trois régions aux caractéristiques différentes ; s'ouvrir aux pays voisins. M. DELCROIX a ensuite décrit comment l'UAG entendait répondre à ces enjeux et détaillé l'offre de formation. Il a noté que le taux de succès en licence (en trois ans) est faible mais comparable à celui des autres universités d'Outre-mer. Pour améliorer la réussite aux examens, les actions suivantes ont notamment été mises en œuvre : entretiens individuels avec les nouveaux étudiants, accompagnement personnalisé pendant la formation, tutorat étudiants, développement des ressources numériques, etc. Enfin, pour améliorer l'insertion professionnelle, l'UAG dispose d'un bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) et s'est doté d'une politique d'insertion professionnelle reposant sur 4 axes : le rapprochement Université-Entreprises ; gestion coordonnées des offres de stage et d'emplois ; formation sur les problématiques de l'insertion ; relations Université – Jeunes diplômés.

Dans la première partie de son audition, M. Gaël LAGADEC a d'abord souligné que des inégalités de niveau de vie mais aussi sur le marché du travail persistaient entre les trois Provinces composant la Nouvelle-Calédonie, la Province du Sud étant dans la

situation la plus favorable. Il a ensuite indiqué qu'entre 1989 et 2009, une élévation du niveau de diplôme avait été constatée notamment au profit des femmes et de la Province du Sud, province dans laquelle l'orientation en seconde générale est la plus forte. Entre 1989 et 2009, les écarts entre les communautés, en termes de diplômés, se réduisent également. Dans la seconde partie de son audition, M. L AGADEC a présenté certains résultats de l'enquête réalisée en juin 2013 par le BAIP de l'université de Nouvelle-Calédonie sur l'insertion des diplômés de l'année 2011. Selon cette enquête, les diplômés s'insèrent rapidement en Nouvelle-Calédonie quelle que soit leur filière. Lorsqu'ils poursuivent leurs études, ils vont en métropole mais reviennent ensuite travailler sur le Territoire. L'insertion professionnelle s'effectue aussi bien dans la fonction publique que dans le secteur privé sur des emplois de catégories intermédiaire ou supérieure.

Au cours de son audition, M. Laurent CHASSOT, a rappelé que la création du Centre universitaire de formation et de recherche (CUFR) de Mayotte devait permettre de relever des enjeux pédagogiques et scientifiques majeurs pour Mayotte, département dont la population est croissante et très jeune. Il a ensuite détaillé les chiffres-clés de la rentrée 2013/2014 en termes d'offre de formation, de budget, de personnel enseignant, d'étudiants ainsi que les partenariats avec les universités qui délivrent les diplômes : universités de Nîmes, d'Aix-Marseille, de Montpellier 2 et de Rouen. Il a souligné que les locaux du CUFR étaient exigus et que des services structurants (campus, logement, bibliothèque, etc.) manquaient. Enfin, il a décrit le fonctionnement et les enjeux des quatre départements du CUFR : sciences et technologies ; droit et administration économique et sociale ; lettres et sciences humaines et formation des Maîtres.

Lors du débat, les conseillers ont discuté les sujets suivants avec les personnes auditionnées :

L'orientation après le Bac n'est-elle pas à l'origine d'un taux d'échec élevé en L1 ?

Comment expliquer et remédier au faible niveau des étudiants ?

Quel pourcentage d'étudiants ultramarins bénéficie d'ERASMUS ?

Quels sont les liens entre les rectorats ou vice-rectorats et les universités ?

Quelles sont les relations entre les universités et les acteurs des économies locales ?

Quels sont les liens entre les universités ultramarines et les universités de leur bassin régional ?

Quels sont les liens entre les universités et les collectivités locales ?

Le tutorat étudiant et le coaching des étudiants sont-ils efficaces ? Ne profitent-ils pas aux meilleurs étudiants ?

Quel type de licence professionnelle faut-il mettre en place ? Quel nombre d'étudiants ? Quelle périodicité ? Comment tenir compte de l'étroitesse du marché de l'emploi local ?

L'alternance et l'enseignement à distance sont-elles des solutions ?

Quelle représentation des métiers ont les étudiants ultramarins ?

Quelles nouvelles filières de formation créer ? Dans le secteur médico-social ? Dans le tourisme ?

Comment prendre en compte le bilinguisme ? le multilinguisme ?

Comment assurer un recrutement satisfaisant des enseignants ?

© - copyright CESE - Novembre 2026